
Liste des personnes présentes – Membres individuels

Florence Côté	Mathieu Simard	Marie-Ève Fradette
Pierre-Olivier St-Aubin	Maxime Morin	Charles-Olivier Caron
Thierry Bouchard-Vincent	Jean-Philippe Proteau-Coulombe	Marylou Cambron-Bertrand
Audrey Bernard	Sébastien Doré	Émilie Lavoie
Clara Houle Roy	Jean-Christophe Nadeau	Camille Belzile
Christian Tremblay	Christian Ménard	Christine Rivest
Étienne Martel	Enya Berthiaume	Malika Paradis
Stéphane Chum-Chhin	Antoine Veillette	Gabriel Dubé
Amylie Malouin-Lachance	David Thériault	Anthony Fournier
Lysanne B. Roberge	Justine Lalande	Mathieu Houde
Alexandre Rolland-Déry	Nicolas Grondin	Jérémie Hagen-Veilleux
Catherine Duval Morales	Éléna Drouin	Alexandra Bastille-Lavoie
Pascal Bourgault	Julie-Claude Carrier	Nicolas Villamarin
Yverick Assels	Étienne Mallet	Bouhelis Neojlo
Gabriel Huard	Charlotte Bélanger	Louis Simard
Joé Habel	Geoffroy Boucher	Francis Blais-Lorel
Janick Daigle	Pierre-Yves Bergeron	Catherine Chauvette
Laura-Ly James	Pierre-André Leboeuf	Joelle Vaillancourt
Nicolas Roy	Vincent Bouin	Lény Painchaud
Gabrielle Nadeau	Jean-René Beauchemin	Mathieu Cassagnes
Dominique Caron-Bélanger	Karl Bherer	Audrey-Ann Guay
Caroline Aubry-Abel	François-Olivier Picard	Guy-Aume Descôteaux
Francis Beaudry	Yann Dumas-Richard	Maude Cloutier
Mathilde Côté	Andréanne Lacasse	Keven Gill-Fortin
Guillaume Larose	Maude Arsenault	Marie-Pier Caron
Lydia Genest	Camille Godbout	Sophie Ben-H.
Carolane L. Leblanc	Vincent Rodrigue	Louis-Pierre Trottier
Rodolphe Giorgis	Maxime Legendre	Estelle Houle-Drapeau
Justine Mathieu	Pierre-Olivier Cimon	Alexis Beaupré
Jessica Chabot	Sonia Joannette	Émilie Leblanc
Samuel Boucher	Erika Leblanc-Belval	Stéphanie Guay-A.
Antoine Grenier	Jessica Rousseau	Jean-Sébastien Mathon
Louis-P. Boulay	Camille Thériault-Marois	Patrick Morin
Mathieu Leblanc-Laberge	Laurianne Pichette	Mathieu Bernier
Marie-Philippe Lévesque	Élie Gravel	Camille Arseneau
Louis-Alexis Porlier	Anh Hoand Ho Quan	Olivier D. St-Cyr
Samuel Chaland Larivière	David Fonseca	Raphael Langevin
Randy Bonin	Patricia Roy-Michaud	Solveig Choquette
Laura Jeurs	Éloi Bérubé	

Liste des personnes présentes – Membres associatifs

Affaires publiques et relations internationales

Amylie Malouin-Lachance

Biochimie, bioinformatique et microbiologie

Karl Bherer

Communication publique

Christine Rivest

Création et études littéraires

Carmen Vogt

Économique

Randy Bonin

Enseignement secondaire

Christian Tremblay

Études internationales et langues modernes

Charles-Olivier Caron

Génie chimique

David Thériault

Génie des mines et de la minéralurgie

Saphir Ben-Hassouna

Kinésiologie

Pierre-Olivier V. St-Aubin

Médecine

Alexandre Rolland-Déry

Musique

Jérémie Hagen-Veilleux

Philosophie

Rodolphe Giorgis

Physique

Pascal Bourgault

Psychologie

Maxime Legendre

Psychoéducation

Christian Ménard

Sciences biomédicales

Louis-Alexis Porlier

Sciences infirmières

Marie-Pier Caron

Service Social

Clara Houle-Roy

Statistiques et mathématiques

Étienne Martel

**Systèmes d'information
organisationnels**

Olivier St-Cyr

Liste des personnes présentes – Autres

Nathaniel Bérubé-Mimeault

(Présidence d'assemblée)

Thomas Pouliot (directeur des services)

Stéphane Lebrun (observateur)

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal des séances précédentes
5. Finances
 - 5.1. États financiers vérifiés 2013-2014
6. Mandat de vérification externe 2014-2015
7. Modifications aux règlements généraux¹
8. Élections
 - 8.1. Conseil d'administration
 - 8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)
 - 8.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)
 - 8.1.3. Groupe M : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
 - 8.2. Comité d'enquête (trois postes)
9. Référendum assurances collectives
10. Rapports
 - 10.1. Rapport de la COMÉUL
 - 10.2. Rapport d'EUMC-Laval
11. Autres sujets
12. Clôture de la séance

¹ Lors de ce point sera traité l'avis de motion concernant les modifications aux règlements généraux adoptées par le conseil d'administration lors de sa séance du 19 août 2012.

1. Ouverture de la séance

Présidence :

Bonjour, j'aimerais remercier les gens d'être présent aujourd'hui. Avant qu'on puisse commencer la séance, j'aurais besoin d'un proposeur et d'un appuieur pour une proposition d'ouverture.

Résolution AGA-A14-09-24-01

Enseignement secondaire, avec l'appui de Pierre-Yves Bergeron, propose :

Que l'assemblée générale annuelle du 24 septembre 2014 soit ouverte.

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est ouverte à 11h55.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Présidence :

Le comité exécutif vous suggère de nommer Nathaniel Bérubé-Mimeault comme présidence d'assemblée et Louis-Pierre Trottier comme secrétaire d'assemblée.

Résolution AGA-A14-09-24-02

Économique, avec l'appui de Musique, propose :

Que Nathaniel Bérubé-Mimeault et Louis-Pierre Trottier soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée :

Bonjour, je suis étudiant à la maîtrise en économie. Mon rôle est de faire respecter les procédures et les tours de parole et de m'assurer que les débats se déroulent bien. Je veux être celui qui favorise les interventions, donc si vous avez des questions à n'importe quel moment, n'hésitez surtout pas!

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des modifications?

Secrétaire d'assemblée :

Malheureusement, les personnes qui devaient faire une présentation aujourd'hui ne pouvaient pas être là. Il n'y aura donc pas de points rapports.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a d'autres modifications?

Résolution AGA-A14-09-24-03

Affaires publiques et relations internationales, avec l'appui de Médecine, propose :

Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 24 septembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

Présidence d'assemblée :

Les procès-verbaux des dernières séances ont été envoyés avec les convocations. Il faudrait donc les adopter.

Secrétaire d'assemblée :

Pour faire une petite mise en contexte, il y a eu deux assemblées générales qui se sont déroulées l'an dernier, une le 25 septembre où il y a eu perte de quorum, et une assemblée spéciale le 21 février où il y a eu aussi perte de quorum. Nous devons donc adopter les procès-verbaux de ces séances.

Présidence d'assemblée :

Il me faudrait un proposeur et un appuieur qui étaient présents lors de ces deux assemblées.

Résolution AGA-A14-09-24-04

Christian Ménard, avec l'appui de Francis Beaudry, propose :

Que les procès-verbaux des séances du 25 septembre 2013 et du 21 février 2014 soient adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Finances – États financiers vérifiés

Finances :

Bonjour, merci d'être ici. C'est la firme Malette qui va nous présenter nos états financiers vérifiés. Mais avant, j'aimerais prendre une proposition de huis clos pour la présentation.

Résolution AGA-A14-09-24-05

Statistique et mathématique, avec l'appui de Guy-Aume Descôteaux, propose :

Qu'un huis-clos sur les délibérations de l'assemblée générale annuelle à partir de ce point soit tenu.

Présidence d'assemblée :

Je vais vous expliquer ce qu'est un huis-clos. Vous ne pouvez pas téléphoner durant ce moment, ni prendre des photos ni faire de texto. Les informations discutées ici doivent rester ici. On vous

demanderait donc de ne pas utiliser vos appareils électroniques durant ce point. Je demanderais aussi aux non-membres de bien vouloir sortir.

Louis-Philippe Boulianne :
Pourquoi c'est à huis-clos ?

Finances :

En ce moment, les états financiers ne sont pas encore adoptés. Ce sont donc des documents non publics. La raison principale est de ne pas discuter ou envoyer les informations présentées parce que ce ne sont pas encore des documents publics. Ce n'est pas qu'on a des choses à cacher mais faut que ça reste entre les membres de la Confédération pour le moment.

*Louis-Philippe Boulianne demande le vote.
Pour : 88
Contre : 11
Abstention : 2
La proposition est adoptée à majorité qualifiée.*

Les observateurs sortent.

Résolution AGA-A14-09-24-06
Geoffroy Boucher, avec l'appui d'Économique, propose :
Que les états-financiers vérifiés 2013-2014 soient adoptés.
*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

6. Mandat de vérification externe 2014-2015

Résolution AGA-A14-09-24-07
Christian Ménard, avec l'appui de Médecine, propose :
Que la CADEUL procède à un appel d'offre pour la vérification comptable externe 2014-2015 et que le Conseil d'administration de la CADEUL soit mandaté pour sélectionner l'option la plus avantageuse pour la Confédération.
*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution AGA-A14-09-24-08
Joé Habel, avec l'appui d'Audrey Bernard, propose :
Que le huis-clos soit levé.
*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Les observateurs réintègrent la salle.

7. Mandat de vérification externe 2013-2014

Secrétaire d'assemblée :

Le processus de modification aux règlements généraux a débuté en 2009. Le comité s'est ensuite réuni dans les deux années qui ont suivi et une recommandation a été faite au conseil d'administration d'août 2012. Par la suite, en assemblée générale de septembre 2012, il y a eu perte de quorum jusqu'à aujourd'hui. En février 2014, il y a eu adoption partielle des règlements généraux.

Donc aujourd'hui on va vous présenter le reste des modifications aux règlements généraux. Ne vous fiez pas aux numéros des propositions, ce sont celles du conseil d'administration d'août 2012. On va présenter trois propositions à la fois, elles seront affichées en arrières sur les diapositives. Je vais faire une petite explication de chacune, et je vais vous inviter par la suite à poser vos questions. Ensuite, on aurait une proposition de vote en omnibus, et si vous voulez retirer une proposition de l'omnibus, libre à vous. Il faut une majorité simple pour ratifier les propositions. Est-ce qu'il y a des questions?

Élie-Pierre Leblanc Belleval :

C'est quoi un omnibus ?

Secrétaire d'assemblée :

C'est comme une enveloppe qui contient trois propositions dans ce cas-ci.

Élie-Pierre Leblanc Belleval :

C'est donc par bloc?

Secrétaire d'assemblée :

Effectivement.

Présentation du premier bloc de propositions de modification aux règlements généraux.

Présidence d'assemblée :

On procéderait en omnibus pour les propositions. Est-ce que vous vouliez retirer une proposition du bloc? L'omnibus comprend les résolutions 17, 18 et 19.

Résolution AGA-A14-09-24-09

Justine Lalonde, avec l'appui de Service social, propose :

Que les résolutions CA-E12-08-19-17, CA-E12-08-19-18 et CA-E12-08-19-19 soient ratifiées en omnibus. L'omnibus comprend les propositions suivantes :

Résolution AGA-A14-09-24-10

Que la vice-présidence aux affaires internes soit rebaptisée 'vice-présidence aux affaires socioculturelles.

Résolution AGA-A14-09-24-11

Que le poste de vice-présidence aux communications soit transformé en vice-présidence aux affaires internes quant au lien avec les membres individuels et les membres associatifs

Résolution AGA-A14-09-24-12

Que la vice-présidence aux finances soit rebaptisée la 'vice-présidence aux finances et au développement' et que les tâches de veiller au développement des services de

la corporation et d'administrer les services et les filiales de celle-ci lui soient ajoutées.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présentation du deuxième bloc de propositions de modification aux règlements généraux.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires?

Pascal Bourgault :

Est-ce qu'il y a une notion de membres associatifs sur le Conseil d'administration?

Secrétaire d'assemblée :

Non, ils siègent en leur nom personnel. Par exemple, je siège en tant que Louis-Pierre Trottier, et non pas en tant que représentant de mon programme, soit administration.

Pascal Bourgault :

Est-ce que le ratio de nombre d'étudiants, par rapport au nombre d'exécutant, change?

Secrétaire d'assemblée :

Ça reste vingt-six étudiants plus six personnes du caucus, le conseil exécutif, c'est sept ou six personnes. Quand ils vont aller sur le conseil d'administration ces sept personnes là « bouffent » de la place de gens des facultés.

Affaires externes :

Dans le fond, pour l'instant, les exécutants prennent la place d'étudiants des facultés sur le Conseil d'administration. Par exemple, moi, je prends la place d'un étudiant « normal » avec tous ses cours, sur le Conseil d'administration et on souhaiterait que ça n'arrive plus. On veut laisser le plus de place possible aux étudiants.

Psychoéducation :

Est-ce que l'institutionnel pourrait diminuer le nombre de postes à sa discrétion?

Secrétaire d'assemblée :

Oui et non, s'il y a un besoin ou un déséquilibre du nombre de places, la vice-présidence aux affaires institutionnelles a le pouvoir de faire des recommandations, et le Conseil d'administration décide par la suite.

Pierre-Yves Bergeron :

Mais le nombre total resterait toujours le même?

Secrétaire d'assemblée :

Oui.

Élie Gravel :

Je sais qu'on ne peut pas modifier les propositions, mais j'aurais voulu faire un amendement pour inscrire que ça resterait proportionnel.

Secrétaire d'assemblée :

C'était plutôt implicite dans le libellé. Dans le rapport du CRRG, il y a une explication qui indique que c'est en fonction du prorata et du nombre d'inscriptions dans chaque programme.

Présidence :

À l'article 47 des RG, c'est déjà inscrit que le Conseil d'administration est composé de 33 administration donc ça ne change pas.

Présidence d'assemblée :

On procéderait en omnibus pour les propositions. Est-ce que vous vouliez retirer une proposition du bloc? L'omnibus comprend les résolutions 20, 21 et 24.

Résolution AGA-A14-09-24-13

Service social, avec l'appui de Vincent Rodrigue, propose :

Que les résolutions CA-E12-08-19-20, CA-E12-08-19-21 et CA-E12-08-19-24 soient ratifiées en omnibus. L'omnibus comprend les propositions suivantes :

Résolution AGA-A14-09-24-14

Que le Caucus des associations étudiantes se réunisse à trois reprises seulement au cours de la session d'été.

Résolution AGA-A14-09-24-15

Que le groupe de membres du conseil d'administration élus par le caucus des associations étudiantes soit remplacé par un groupe constitué des membres du comité exécutif.

Résolution AGA-A14-09-24-16

Que la vice-présidence aux affaires institutionnelles soit chargée de produire chaque session d'été un rapport à l'intention du conseil d'administration sur le nombre de membres individuels dans chaque faculté, et de faire des recommandations quant à la composition des différents groupes de membres du conseil d'administration.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présentation du troisième bloc de propositions de modification aux règlements généraux.

Louis-Philippe Boulianne :

C'est quoi, des documents de « portée stratégique »?

Secrétaire d'assemblée :

Les documents de portée stratégique sont des documents qui sont très importants pour le Conseil d'administration de la CADEUL. On retrouve par exemple des états financiers non-adoptés et non-vérifiés, des contrats avec des fournisseurs ou tout autre document qui pourrait désavantager la CADEUL.

Présidence :

Le but de cette proposition est que si le conseil exécutif se sent mal à l'aise à divulguer un document, il confie la décision au Conseil d'administration dont c'est, de base, la responsabilité et le pouvoir.

Présidence d'assemblée :

On procéderait en omnibus pour les propositions. Est-ce que vous vouliez retirer une proposition du bloc? L'omnibus comprend les résolutions 25, 28 et 30.

Résolution AGA-A14-09-24-17

Nicolas Grondin, avec l'appui de Sciences biomédicales, propose :

Que les résolutions CA-E12-08-19-25, CA-E12-08-19-28 et CA-E12-08-19-30 soient ratifiées en omnibus. L'omnibus comprend les propositions suivantes :

Résolution AGA-A14-09-24-18

Que le nombre d'absences nécessaires pour le déclenchement de la procédure de destitution d'une administratrice ou d'un administrateur soit réduit à deux consécutives ou quatre au total.

Résolution AGA-A14-09-24-19

Que le comité exécutif réfère au conseil d'administration lorsqu'il y aura une demande d'accès aux documents financiers ayant une portée stratégique.

Résolution AGA-A14-09-24-20

Que la mission de la Confédération, stipulée à l'article 12 des règlements généraux, soit remplacée par la suivante : « La corporation a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts de ses membres, d'offrir des services et de dynamiser la vie universitaire ».

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présentation du quatrième bloc de propositions de modification aux règlements généraux.

Pas de questions ou de commentaires.

Présidence d'assemblée :

On procéderait en omnibus pour les propositions. Est-ce que vous vouliez retirer une proposition du bloc? L'omnibus comprend les résolutions 32, 33 et 34.

Résolution AGA-A14-09-24-21

Christian Ménard, avec l'appui de Création et études littéraires, propose :

Que les résolutions CA-E12-08-19-32, CA-E12-08-19-33 et CA-E12-08-19-34 soient ratifiées en omnibus. L'omnibus comprend les propositions suivantes :

Résolution AGA-A14-09-24-22

Que la Commission de l'enseignement et de la recherche et le Conseil de vie étudiante soient abolis.

Résolution AGA-A14-09-24-23

Que la Commission des affaires sociopolitiques soit composée de sept personnes élues par le caucus des associations étudiantes.

Résolution AGA-A14-09-24-24

Que la Commission des affaires sociopolitiques se réunisse au besoin.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présentation du cinquième bloc de propositions de modification aux règlements généraux.

Olivier Drolet St-Cyr :

Avant, est-ce qu'il y avait une limite?

Secrétaire d'assemblée :

Oui, c'était 1500\$.

Présidence d'assemblée :

On procéderait en omnibus pour les propositions. Est-ce que vous vouliez retirer une proposition du bloc? L'omnibus comprend les résolutions 37, 38 et 40.

Résolution AGA-A14-09-24-25

Yann Dumas-Richard, avec l'appui d'Enseignement secondaire, propose :

Que les résolutions CA-E12-08-19-37, CA-E12-08-19-38 et CA-E12-08-19-40 soient ratifiées en omnibus. L'omnibus comprend les propositions suivantes :

Résolution AGA-A14-09-24-26

Que la cotisation soit modifiée de 10,00 \$ à 13,50 \$.

Résolution AGA-A14-09-24-27

Que soit ajouté à l'article 22 relatif aux procurations :

« Un mandataire ne peut représenter plus d'un membre associatif par instance et/ou événement pour lequel il est procuré. Un officier d'une association facultaire ne peut procurer un membre individuel pour représenter un membre associatif départemental ou de programme. »

Résolution AGA-A14-09-24-28

Que le comité exécutif soit autorisé à engager toute dépense d'un montant de 3000\$ et moins

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présentation du dernier bloc de propositions de modification aux règlements généraux.

Présidence d'assemblée :

On procéderait en omnibus pour les propositions. Est-ce que vous vouliez retirer une proposition du bloc? L'omnibus comprend les résolutions 41, 42 et 26.

Résolution AGA-A14-09-24-29

Mathieu Bernier, avec l'appui d'Étude internationales et langues modernes, propose :

Que les résolutions CA-E12-08-19-37, CA-E12-08-19-38 et CA-E12-08-19-40 soient ratifiées en omnibus. L'omnibus comprend les propositions suivantes :

Résolution AGA-A14-09-24-30

Que la mention des filiales de la Confédération soit retirée des règlements généraux.

Résolution AGA-A14-09-24-31

Que la politique de remboursement des dépenses soit retirée des annexes aux règlements généraux.

Résolution AGA-A14-09-24-32

Que le mot « fois » de l'article 48 des règlements généraux soit remplacé par les mots 'mandats consécutifs'.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétaire d'assemblée :

Je vous remercie de votre participation, c'est très apprécié. Maintenant, on va ratifier les règlements généraux au complet. Comme vous pouvez voir sur l'écran, la dernière proposition ne fonctionne pas. D'abord, c'est écrit 2012 sur la version originale, pis c'est écrit adopté au lieu de ratifier. Donc on vous suggérerait d'adopter la deuxième version plutôt que vous pouvez voir à l'écran.

Résolution AGA-A14-09-24-33

Guy-Aume Descôteaux, avec l'appui de Nicolas Grondin, propose :

Qu'une version des règlements généraux, intégrant les modifications ratifiées, soit présentée lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.1 Élections – Conseil d'administration

Secrétaire d'assemblée :

Bonjour à tous et à toutes. C'est encore moi. On a deux points aujourd'hui dans le point élections. On a 4 postes de libre pour le conseil d'administration et trois postes de libre pour le comité d'enquête de la CADEUL.

On va commencer avec les postes du conseil d'administration. Le conseil d'administration de la CADEUL est un groupe d'étudiants provenant de toutes les facultés. Son mandat principal est de gérer les affaires de la CADEUL, autant au niveau financier que de gestion de projets. Les rencontres se déroulent un dimanche soir par mois, ce n'est pas une énorme implication mais ça nécessite une lecture des documents et une bonne participation pour la gestion de la CADEUL. La force du conseil d'administration, c'est qu'il y a une diversité de points de vue. Tout le monde peut contribuer à sa façon à la gestion de la CADEUL. Donc il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des finances ou de la comptabilité pour être pertinent. Est-ce qu'il y a des questions?

Présidence d'assemblée :

Nous allons tomber en procédure formelle d'élection. Nous avons besoin de deux scrutateurs pour les élections, seulement s'il y a une personne de plus qui se présente que le nombre de poste.

La procédure par défaut est que s'il y a plus de candidats que de postes, un vote secret est déclenché automatiquement. Sinon, c'est un vote à main levée par défaut, avec possibilité de demander le vote secret.

8.1.1. Groupe C – Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels

Présidence d'assemblée :

Nous allons donc ouvrir la période de mise en candidature. Est-ce qu'il y a des personnes intéressées?

Ouverture de la période de mise en candidature.

Personne ne se présente.

Fermeture de la période de mise en candidature.

8.1.2. Groupe I – Faculté des sciences de l'éducation

Présidence d'assemblée :

Nous allons donc ouvrir la période de mise en candidature. Est-ce qu'il y a des personnes intéressées?

Ouverture de la période de mise en candidature.

Laura Huet se propose.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée :

Présentation de 3 minutes :

Laura Huet :

Bonjour, je m'appelle Laura Huet et je suis Vice-présidente aux affaires socioculturelles dans mon association du baccalauréat en enseignement secondaire. Je suis à ma deuxième année en enseignement. J'aime m'impliquer et ma candidature est un peu spontanée! Je trouve que la CADEUL est une belle organisation et cela m'intéresse de m'y impliquer!

Présidence d'assemblée :

Est-ce que votre présentation est terminée? On accueillerait cinq minutes de questions.

Patrick Morin :

Peux-tu me nommer les filiales de la CADEUL ?

Laura Huet :

Le Pub universitaire, le Café Équilibre, le Dépanneur Chez Alphonse, et Saveurs Campus qui vient d'ouvrir tout récemment.

Mathieu Leblanc-Laberge :

Que préfères-tu entre le Pub et Saveurs Campus, et pourquoi?

Laura Huet :

Budgétairement, je dirais Saveurs Campus, mais j'aime le Pub pour l'ambiance.

Philosophie :

C'est quoi la collégialité?

Laura Huet :

Je ne sais pas malheureusement. Mais est-ce que tu peux me l'expliquer?

Philosophie :

Tu en feras l'expérience par toi-même!

Audrey Bernard :

Pourquoi ne pas t'impliquer ailleurs?

Laura Huet :

Ça prend des gens d'éducation, et je pense que je suis quelqu'un qui représente bien ces gens.

Amylie Malouin-Lachance :

As-tu des expériences en gestion?

Laura Huet :

En gestion d'événements oui, au secondaire j'étais sur le conseil d'établissement pendant deux ans, au collégial j'ai fait une technique en éducation spécialisée, j'étais dans l'exécutif de mon association.

Alexandre Rolland-Déry :

As-tu des connaissances vis-à-vis la gestion financière ?

Laura Huet :

Non malheureusement.

Mathieu Simard :

As-tu compris ce qui a été dit par les gens de la firme Mallette ?

Laura Huet :

En majeure partie oui, mais j'aurais sûrement besoin de voir le document plus en détails.

Mathieu Leblanc-Laberge :

Est-ce que tu peux nous parler des Stages IV et des enjeux actuels?

Laura Huet :

Oui, en gros, on veut une compensation. Cette compensation pour les stages aiderait à promouvoir la profession. On est dans le positif, ce n'est pas une campagne revendicatrice mais plus pour favoriser l'enseignement, c'est un enjeu très important.

Présidence d'assemblée :

J'inviterais la candidate à quitter la salle, nous allons entrer en période de délibération.

La candidate sort de la salle.

Présidence d'assemblée :

Vous avez maintenant tout le loisir de discuter de la candidature de Madame Huet, je vous invite maintenant à faire vos commentaires ou donner votre opinion.

Pas d'interventions.

Pas de demande de vote.

La candidate est élue à l'unanimité.

La candidate réintègre la salle.

8.1.3. Groupe M – Études libres et baccalauréat multidisciplinaire

Présidence d'assemblée :

Nous allons donc ouvrir la période de mise en candidature. Est-ce qu'il y a des personnes intéressées?

Ouverture de la période de mise en candidature.

Personne ne se présente.

Fermeture de la période de mise en candidature.

8.2 Élections – Comité d'enquête

Secrétaire d'assemblée :

Le poste de membre du comité d'enquête est assez important. Ce n'est pas un comité qui se réunit à chaque année, la preuve il ne s'est réuni qu'une seule fois il y a de ça quelques années. Mais il reste tout de même très important, et c'est pour cela que nous procédons à l'élection de membres sur le comité. Sa principale tâche sera de recevoir toutes plaintes sur la CADEUL, d'enquêter sur ces dernières et d'émettre des recommandations par la suite aux instances de la CADEUL. Le comité d'enquête est composé d'un membre qui provient du Conseil d'administration, un membre élu par le Caucus des associations, et une banque de trois noms provenant de l'assemblée générale. Est-ce qu'il y a des questions?

Présidence d'assemblée :

Nous allons tomber en procédure formelle d'élection, comme au point précédent. Nous allons donc suivre la même procédure de mise en candidature, de délibération et d'élection. Est-ce qu'il y a des questions?

Ouverture de la période de mise en candidature.

Pascal Bourgault se propose.

Camille Godbout est proposée, elle refuse.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée :

J'inviterais le candidat à se présenter pour une période maximale de trois minutes.

Pascal Bourgault :

Je me suis proposé parce que personne d'autre ne le faisait et que c'est un comité important, S'il se réunit je veux être là. Cette année j'ai été sur le comité de discipline de l'Université Laval. J'y ai siégé trois fois l'année dernière, sur un jury qui jugeait les infractions étudiantes. J'ai un peu d'expérience sur ce genre de trucs donc et je veux en faire profiter le comité.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des questions pour le candidat?

Pas de questions.

Le candidat quitte la salle.

Présidence d'assemblée :

Vous pouvez maintenant vous exprimer sur la candidature que nous venons d'avoir. Est-ce qu'il y avait des personnes qui voulaient intervenir?

Pas d'interventions.

Pas de demande de vote.

Le candidat est élu à l'unanimité.

Le candidat réintègre la salle.

Résolution AGA-A14-09-24-34

Joé Habel, avec l'appui d'Affaires publiques et relations internationales, propose :

Que Mme Laura Huet soit élue sur le Conseil d'administration de la CADEUL et que M. Pascal Bourgault soit élu sur le Comité d'enquête de la CADEUL.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Référendum assurances collectives

Présidence :

Nous avons effectué un sondage exploratoire sur les assurances collectives en début d'automne à la demande de plusieurs étudiants. C'est juste exploratoire comme point aujourd'hui, on ne statuera pas si on va avoir ou non des assurances collectives.

Il y aura un processus référendaire en novembre prochain et il est possible de poser la question sur les assurances collectives. On veut vous demander si vous trouvez ça pertinent qu'on ajoute la question au référendum de novembre. Ça serait une recommandation au comité sur la question référendaire.

Vous avez à l'écran les deux statistiques les plus importantes du sondage qui a eu plus de 1600 réponses la semaine dernière. On voit clairement que les étudiants seraient intéressés à avoir une assurance collective, peut-être serait-il intéressant de leur poser formellement la question?

Vincent Rodrigue :

Est-ce que la CADEUL a déjà une position à ce sujet?

Présidence :

Non, pas à ma connaissance.

Vincent Rodrigue :

Est-ce qu'un référendum sur ce sujet a déjà eu lieu?

Présidence :

Non.

François-Olivier Picard :

Est-ce que ça ferait monter la cotisation étudiante?

Présidence :

Comment ça fonctionne c'est que c'est un frais ajouté à la facture étudiante mais il y a une période de retrait du régime. Donc oui, la facture totale va augmenter, mais votre cotisation CADEUL va rester la même.

François-Olivier Picard :

Dans le fond, est-ce que je pourrais être membre de la CADEUL sans contribuer au régime?

Présidence :

Absolument.

Résolution AGA-A14-09-24-35

Alexandre Rolland-Déry, avec l'appui de Pascal Bourgault, propose :

Que la CADEUL mandate le comité de la question référendaire de poser une question sur les assurances collectives en référendum.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence :

Merci de votre participation, vous aurez des nouvelles rapidement de cette question pour le référendum.

10. Autres sujets

Physique :

On voudrait féliciter l'utilisation de logiciels libres pour l'assemblée générale.

11. Clôture de la séance

Résolution AGA-A14-09-24-36

Audrey Bernard, avec l'appui de Communication publique, propose :

Que l'assemblée générale annuelle du 25 septembre 2013 soit close.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence :

Nous vous invitons à venir prendre une bière avec nous au PUB universitaire.